

Dolores Gédet, pour le groupe des Vert.e.s

ASR – une Maison de la Sécurité à tout prix ?

Madame la Présidente, mesdames et messieurs de la Municipalité, cher.es collègues,
Alors que le conseil intercommunal de l'ASR a déjà voté un préavis (4/2023) demandant un crédit de **CHF 952'000**¹ relatif à une future Maison de la Sécurité à Montreux (CHF 592'600 pour un concours d'architecture et CHF 359'000 pour la réalisation d'un plan d'affectation), l'emplacement choisi pour ladite Maison de la Sécurité est, lui, toujours en discussion. Pour couvrir les frais de ce préavis, **l'ASR devra procéder à un emprunt sur 10 ans**. N'est-ce pas mettre la charrue avant les bœufs ?

Si le regroupement des services (police, ambulance, défense contre l'incendie et secours, protection civile et administration générale) tout en conservant des services décentralisés a été admis par le comité de direction de l'ASR en 2018 et par les Municipalités de la Riviera en 2019², **le financement de la Maison de la Sécurité n'est pas acquis**. À notre connaissance, **aucun plan de financement n'a été élaboré et aucune clé de répartition entre les différents acteurs n'a été établie**.

Un crédit de **50-70 Mios**, selon les sources, a été articulé pour réaliser ce projet de Maison de la Sécurité. Au vu de l'emprunt engagé pour le préavis sus-cité, l'ASR ne pourra à elle seule assumer le financement de la maison de sécurité. L'ECA s'est dite prête à participer pour la part qui concerne le seul SDIS. Quant au Conseil d'État, s'il a manifesté un intérêt de principe, il ne participera pas au financement de ce projet qu'il ne pilote pas. Tout au plus pourrait-il, une fois la construction réalisée, louer une partie des locaux, par exemple pour un poste de gendarmerie (police cantonale).

De ce fait, ce sont les communes qui devront passer à la caisse. Certaines communes comme Montreux attendent d'ailleurs un plan de répartition des frais de construction avant de prendre une décision définitive. Quant à notre commune de Blonay-Saint-Léger, il n'est fait nulle part mention, dans son plan d'investissement, d'une dépense pour la construction de cette maison.

-
1. PRÉAVIS No 04/2023 du Comité de direction AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SÉCURITÉ RIVIERA
https://www.securite-riviera.ch/getmedia/09b70674-3fe2-4319-877f-73c8f127485a/06_2023_mspr_plan_affectation_concours_architecture_cd_04_05_23_lie.pdf
 2. Étude de faisabilité, Repetti, rapport sectoriel, volet urbanisme, p. 4 :
https://www.securite-riviera.ch/getattachment/c50226fc-7f90-401f-8926-d99ae8bd1483/220609_ASR_Etude_faisabilite_rapport_sectoriel_volet2-annexes.pdf?lang=fr-CH

Pour maintenir une gestion saine des finances communales, cette dépense à venir devrait être évaluée avec soin.

C'est pourquoi je demande à la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les **arguments**, notamment financiers, mais pas seulement, **en faveur d'un regroupement** des services (police, ambulance, défense contre l'incendie et secours, protection civile et administration générale) sous un même toit ? En sachant que des services décentralisés seront tout de même conservés.
- Quelle est la teneur **des engagements déjà pris par notre commune** (anciennes communes) concernant ce projet de construction ...
 - ... en 2019, lorsque le regroupement de services a été admis par les municipalités de la Riviera ?
 - ... puis par la suite ?
- La Municipalité a-t-elle reçu les détails du **plan financier** qui ont permis d'estimer le coût de la Maison de la Sécurité à 50-70 Mios?
- Une **clé de répartition** existe-t-elle déjà sur les 9 communes partenaires (Blonay - Saint-Légier, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux) ?
- Quelles sont **les exigences et conditions que notre commune posera**, ou a déjà posées, pour participer au financement de cette Maison de la Sécurité ?
- Quel serait **l'impact sur nos finances** et sur notre plan des investissements si la construction se réalisait ?
- Au vu **des votations** qui auront lieu au sujet du futur emplacement de la Maison de Sécurité à Montreux, les Municipalités ont-elles déjà envisagé et étudié d'autres alternatives ?

D'avance, je remercie la Municipalité des réponses écrites qu'elle voudra bien donner à ces questions.

Merci.